

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix huit février à 15 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 12 février 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Mme Marie-Claude BOMPARD ,

*Secrétaire de séance : Mme Christine FOURNIER*

Mme BOMPARD	Mme MATHIEU	Mme GUTIEREZ
M. RAOUX	Mme GRANDO	M. ARNAUD
Mme LAVALLEE	Mme PLAN	Mme BOUCLET
Mme NERSESSIAN	Mme MASSART	Mme DESFONDS FARJON
M. MICHEL	M. BESNARD	M. ZILIO
Mme FOURNIER	Mme SIBEUD	
M. VASSE	Mme GOUVARD	
M. MORAND	M. DUMAS	
M. MERTZ	M. MALAPERT	
Mme MOREL-PIETRUS	Mme PECHOUX	
M. JEAN	M. ANDRE	

***Représentés :***

Mme CALERO                                 par Mme BOMPARD  
M. POIZAC                                    par M. MICHEL  
M. RODRIGUEZ                             par M. RAOUX

***Absents :*** Mme PONCET, M. FIORI, Mme PETRINI-CAMILLO

## **QUESTION N° 1 – ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-15,

Il convient de désigner un Secrétaire de Séance.

**Candidature** : Mme FOURNIER

A l'unanimité des membres présents, le vote à lieu à main levée.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 2 – CONSEIL MUNICIPAL - INSTALLATION DE M. VINCENT ANDRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte de l'installation, en qualité de Conseiller Municipal, de M. Vincent ANDRE, suivant sur la liste « Bollène Espoir » lors des dernières élections municipales.

**Prend acte.**

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 3 – MAINTIEN D'UN ADJOINT AU MAIRE DANS SES FONCTIONS - 8ÈME ADJOINT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de ne pas maintenir M. Pierre MASSART dans ses fonctions d'adjoint au Maire.

A l'unanimité des membres présents, le vote à lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. MASSART, M. BESNARD

Abstention(s) :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 4 – ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. François MORAND au poste de 8<sup>ème</sup> d'adjoint.

Le vote a lieu à bulletin secret.

Pour le bon déroulement du scrutin, l'Assemblée est invitée à désigner deux assesseurs :

Candidatures :

- M. Guy JEAN

- Mme Mireille GOUVARD

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.  
A l'unanimité des suffrages exprimés,  
déclare M. Guy JEAN et Mme Mireille GOUVARD assesseurs.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 30  
Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante : 6  
Nombre de suffrages exprimés : 24  
Majorité absolue : 13

ont obtenu :

- M. François MORAND, vingt-trois (23) voix,
- M. Pierre MASSART, une (1) voix.

**M. François MORAND, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé au poste de 8ème adjoint.**

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 5 – COMMISSION COMMUNALE "URBANISME - TRAVAUX" - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. Guy JEAN au sein de la commission communale « Urbanisme - Travaux ».

A l'unanimité des membres présents le vote a lieu main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

M. MASSART, M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

La nouvelle composition de la commission communale « Urbanisme - Travaux » s'établit comme suit :

- M. Claude RAOUX
- M. Guy JEAN
- M. Claude DUMAS
- M. Jean-Marie VASSE
- M. François MORAND
- Mme Patricia PECHOUX
- M. Serge FIORI

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 6 – COMMISSION COMMUNALE "FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE" - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. François MORAND au sein de la commission communale « Finances - Commande Publique ».

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

M. MASSART, M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 7 – COMMISSION COMMUNALE "FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE" - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. Jean-Jacques MALAPERT au sein de la commission communale « Finances - Commande Publique ».

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

M. BESNARD, Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

La nouvelle composition de la commission communale « Finances – Commande Publique » s'établit comme suit :

- Mme Stella PONCET
- M. Jean-Marie VASSE
- M. François MORAND
- M. Jean-Jacques MALAPERT
- Mme Danielle LAVALLEE
- M. Claude RAOUX
- M. Anthony ZILIO

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 8 – COMITE CONSULTATIF COMMUNAL D'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES -  
MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de désigner Mme Mireille GOUVARD en qualité de représentant du conseil municipal au sein du Comité Consultatif Communal d'Accessibilité des Personnes Handicapées.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Ne prennent pas part au vote :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) :

M. MASSART, M. BESNARD

La nouvelle composition du Comité Consultatif Communal d'Accessibilité des Personnes Handicapées s'établit comme suit :

**Président(e) :** Mme BOMPARD Marie-Claude

**Membres du Conseil Municipal : 5**

- M. Jean-Marie VASSE
- M. Claude DUMAS
- Mme Mireille GOUVARD
- Mme Thérèse PLAN
- Mme Geneviève SIBEUD

**Membre au titre des associations d'usagers :**

- Mme Adeline BRISCESE

**Membre au titre des associations de personnes handicapées :**

- Mme Suzanne LAUNAIRE, Vice Présidente de l'Association APEI de Kerchêne Le Fourniller

**Membres d'autres organismes :**

- Mme Corinne CHATRIOT, Présidente de la Commission Commerce à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse
- Mme Colette MAGONI, Chargée de mission Commerce à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse
- Association des commerçants VITA'VILLE, le Président ou son représentant désigné
- Association ASS MAT BB (Association d'assistantes maternelles), la Présidente ou son représentant désigné

\*\*\*\*\*



**QUESTION N° 9 – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (C.L.E.C.T.) - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de désigner M. Pierre MICHEL en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

Abstention(s) :

M. BESNARD

La nouvelle composition des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'établit comme suit :

**Membres titulaires :**

- M. François MORAND
- Mme Danièle LAVALLEE

**Membres suppléants :**

- M. Pierre MICHEL
- M. Jean-Marie VASSE

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 10 – SYNDICAT D'ELECTRIFICATION VAUCLUSIEN (S.E.V.) - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. François MORAND en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein du Syndicat d'Electrification Vauclusien.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

Abstention(s) :

M. MASSART,M. BESNARD

La nouvelle composition des représentants de la commune au sein du Syndicat d'Electrification Vauclusien s'établit comme suit :

### **Membre titulaire :**

- M. Claude DUMAS

### **Membre suppléant :**

- M. François MORAND

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 11 – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION "RHONE AYGUES OUVÈZE" (R.A.O.) -  
MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'élire M. Guy JEAN en qualité de représentant suppléant de la Commune au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région « Rhône Aygues Ouvèze ».

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : M. MASSART, Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

Abstention(s) : M. BESNARD

La nouvelle composition des représentants de la commune au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région « Rhône Aygues Ouvèze » s'établit comme suit :

**Membres titulaires :**

- M. François MORAND

- M. Claude DUMAS

**Membres suppléants :**

- M. Guy JEAN

- M. Jean-Marie VASSE

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 12 – ANIMATION DU FONDS DU CENTRE DE DOCUMENTATION PROVENCALE - COMITE DE SUIVI PARITAIRE - MODIFICATION MEMBRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de désigner M. Guy JEAN en qualité représentant du conseil municipal au sein du Comité de Suivi Paritaire - Animation du fonds du Centre de Documentation Provençale.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre : Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

Abstention(s) : M. BESNARD

La nouvelle composition du Comité de Suivi Paritaire - Animation du fonds du Centre de Documentation Provençale s'établit comme suit :

Outre le Maire, Président de droit, ou son représentant légal en cas d'absence M. Claude RAOUX

**Membres du Conseil Municipal :**

- Mme Jacqueline MOREL-PIETRUS
- Mme Claudine MATHIEU
- Mme Geneviève SIBEUD
- M. Guy JEAN

**Membres représentant l'association Parlaren à Bouleno :**

- Mme Annie VADON
- Mme Françoise DALMAS
- M. Alain GOUVERNET
- M. Jacques VINCENT

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 13 – INDEMNITES DES ELUS - FIXATION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de fixer le taux d'indemnité maximal appliqué aux adjoints à 27,5 % de l'indice brut,
- d'attribuer une indemnité aux conseillers municipaux ayant une délégation de fonction,
- de fixer le taux de répartition des indemnités des élus dans le respect de l'enveloppe indemnitaire globale comme suit :

Maire : 22,8 % de l'enveloppe indemnitaire globale,

8 adjoints : 60,6 % de l'enveloppe indemnitaire globale,

4 conseillers municipaux : 10,55 % de l'enveloppe indemnitaire globale.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'appliquer les majorations de l'article L.2123-22 du Code général des collectivités territoriales : la commune étant chef-lieu de canton et attributaire de la dotation de solidarité urbaine au cours des trois dernières années.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ, M. ARNAUD, Mme BOUCLET, Mme DESFONDS FARJON, M. ZILIO

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 14 – CONVENTION CADRE - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BOLLENE (C.C.A.S.) / VILLE DE BOLLENE - AVENANT N° 2 - ADOPTION**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'adopter l'avenant n° 2 à la convention cadre passée avec le Centre Communal d'Action Sociale de Bollène (C.C.A.S.) aux conditions énoncées ci-dessus,
- d'autoriser le Maire à signer l'avenant n° 2 à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **la Majorité absolue** des suffrages exprimés

Abstention(s) : M. MASSART

\*\*\*\*\*

**QUESTION N° 15 – SALLE MUNICIPALE "LA CIGALIERE" - REGLEMENT INTERIEUR**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le règlement intérieur ci-annexé,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à **l'Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

## QUESTION N° 16 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2019

Il est proposé à l'Assemblée :

- de donner son accord sur les propositions du Rapporteur,
- de voter les subventions annuelles de fonctionnement aux associations pour un montant total de 168 603 € pour l'exercice 2019, conformément au tableau joint,
- de voter les subventions conditionnelles aux associations pour un montant total de 44 820 € pour l'exercice 2019, conformément au tableau joint,
- d'adopter la convention d'objectifs à passer pour l'exercice 2019 avec l'association CINEBOL.

Les fonds nécessaires seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours aux nature et fonction prévues à cet effet.

- d'autoriser le Maire à signer la convention à intervenir et tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Ne prennent pas part au vote :

Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

M. BESNARD

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 17 – BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - DESAFFECTATION DU FONDS - ALIMENTATION DES BOITES A LIRE**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de désaffecter du fonds les livres et magazines précisés en annexe,
- d'alimenter les deux boîtes à lire avec les ouvrages déclassés,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 18 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2019**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2019, Budget Principal, sur la base de la note de synthèse annexée à la délibération.

**Prend acte.**

\*\*\*\*\*

### **QUESTION N° 19 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2019**

Il est proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2019, Budget Annexe Assainissement, sur la base de la note de synthèse annexée à la délibération.

**Prend acte.**

\*\*\*\*\*



## **QUESTION N° 20 – BUDGET PRINCIPAL - OUVERTURE DE CREDITS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'autoriser le Maire à inscrire un crédit de 10 000 € au chapitre 27 « autres immobilisations financières », compte 275 « dépôts et cautionnements versés », fonction 020 « administration générale », jusqu'à l'adoption du Budget Primitif, exercice 2019,
- de reprendre ces crédits au Budget Primitif, exercice 2019.
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à la **Majorité absolue** des suffrages exprimés

Contre :

Mme GUTIEREZ,M. ARNAUD,Mme BOUCLET,Mme DESFONDS FARJON,M. ZILIO

\*\*\*\*\*

## **QUESTION N° 21 – ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS INADAPTES DE KERCHENE (A.P.E.I.) - CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT DE 42 LOGEMENTS - PRET CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - GARANTIE D'EMPRUNT - COMPLEMENT**

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'accorder sa garantie au prêt contracté par l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de Kerchène, A.P.E.I. de Kerchène, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les conditions précisées ci-dessus,
- de s'engager pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt conformément aux dispositions précitées,
- d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaires au suivi de ce dossier.

Question adoptée à l'**Unanimité** des suffrages exprimés

\*\*\*\*\*